n.° 7.

Rapport d'un mémoire sur la cautérisation des os cariés, par M. Sauvan fils M.e en Chirurgie à Avignon

par M. Lesne

M. Sauvan fils M.e en Chirurgie à Avignon a envoié à l'académie un mémoire sur la cautérisation des os cariés et dont j'ai été chargé de lui rendre compte: L'auteur s'élève avec chaleur contre l'usage du cautere actuel dans les caries, et proscrit entierement ce moyen recommandé par les plus habiles praticiens et recommandable par les bons effets qu'on en a retiré: il prétend prouver, par une doctrine qui lui est propre, que l'application du feu sur les os cariés est plus capable d'augmenter l'étendue du mal que de le borner, et qu'il doit nécessairement produire un effet contraire à celui qu'on s'étoit proposé: C'est particulierement sur les os cylindriques ou ceux dont la substance compacte est assés épaisse pour être affectée d'une carie profonde, qu'il examine quelle est l'action du feu sur ces parties, et le danger qui peut en résulter: il pense que, si les auteurs ont prescrit de s'abstenir, et qu'on se soit abstenu en effet

ARC 61 n° 17
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

d'appliquer le feu sur les os du Crâne ou le Sternum pour ne point offenser les parties qui se trouvoient audessous, on devoit Egalement avoir les mêmes Craintes En l'appliquant sur les os Cylindriques à cause de l'inflammation qu'on pouvoit causer au périoste interne Et à la moelle; que deplus le feu, en détruisant les Vaisseaux Et les nerfs qui Existoient encore dans la partie de L'os qui est Vivante Et organisée, le mal devenoit plus Considérable, La carie augmentoit, Et qu'il Etoit très difficile d'obtenir l'exfoliation. M. Sauvan rapporte differentes observations où il prétend que l'application du feu a été plus préjudiciable qu'utile; il dit dans les unes que par ce moyen l'exfoliation a été retardée Considérablement, Et dans d'autres qu'il est survenu des accidens qui ont fait périr les malades: il est persuadé que les anciens qui ont mis en usage Le Cautère actuel, Et les auteurs qui ont prescrit de s'en servir ont Eu tort d'avoir Enseigné une méthode aussi cruelle. Pour mieux Examiner Le désordre que Le feu peut occasionner, M. Sauvan a fait des

Experiences sur des animaux Vivans; après avoir
depouillé l'os de la jambe d'un Chien, vers sa partie
moyenne, il y appliqua le feu; L'animal
témoigna par ses cris la plus Vive douleur; une
seconde application produisit une sensation
moins douloureuse et une troisieme ne causa
presque point de douleur; il coupa l'os après la
Cautérisation et le scia tant en travers qu'en long
pour Examiner le désordre que le feu avoit produit
dans toute sa substance; il trouva que son action
avoit pénetré jusqu'à la moelle, que tout son
intérieur Etoit de Couleur jeaune mêlée d'un
rouge obscur: il n'y a nulle parité à faire entre
ces experiences et une carie en l'os dont on espére
obtenir l'exfoliation par l'application du feu.
Dans ses expériences M. Sauvau a détruit les parties
Vivantes et organisées de l'os et il ne pouvoit point
En résulter autre chose que cequ'il a observé; au lieu
que dans la Carie le feu agit sur des parties qui
sont déjà mortes afin de favoriser la séparation
de cequi est mort d'avec cequi est Vivant. C'est
Cependant cette conduite que l'auteur condamne
En s'appuiant de l'autorité de Marchetis qui

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ne conseille point d'appliquer le feu sur Le Sternum, parcequ'il est Spongieux Et que dans ces especes d'os il est presque impossible d'obtenir L'Exfoliation.

Il y a toute apparence que M. Sauvan a confondu l'abus que l'on peut faire du Cautere actuel d'avec l'usage bien entendu Et approprié de ce moyen dans le traitement des Caries, Surtout des os cylindriques: il prétend que l'application du feu augmente l'étendüe du mal en détruisant des parties qui sont Saines, Et en retardant de beaucoup la guérison: On convient que cela doit être, si l'on donne au Cautere actuel plus d'action qu'il n'en doit avoir pour remplir l'intention que l'on a; Or cette intention n'est pas de détruire ce qui est Sain En absorbant les humidités Superflues; mais d'Exciter dans la partie une inflammation nécessaire capable de produire la Suppuration qui doit Séparer Le mort d'avec Le Vif; Tel qu'on Voit dans les parties molles un Escarre Se Séparer d'avec ce qui est Sain: C'est à celui qui dirige le traitement d'une maladie de cette nature à apprétier le dégré de Chaleur qu'il doit donner

au cautere actuel pour Eviter quil ne cause des ravages. M Sauvan est étonné que M. Petit ait insisté sur cette doctrine dans son traité des maladies des os Et dont l'interprétation est plus détaillée dans La Collection de ses oeuvres: Les plus fameux praticiens se sont servi avec succès du Cautere actuel dans le traitement des Caries Et L'ont recommandé; L'academie Elle même En 1753 a cru que ce point de doctrine Etoit assés important pour proposer pour sujet du prix, de déterminer si le cautere actuel n'a pas Eté trop Emploïé par les anciens Et trop negligé par les modernes, Et les mémoires qu'elle a Couronné ont conclu pour les avantages qu'on pouvoit retirer du feu: C'est donc sur un principe mal établi Et sur des observations trompeuses que M. Sauvan croit qu'on ne peut le mettre En usage sans danger, Et nous ne Croïons pas que l'académie puisse tirer quelque avantage de sa doctrine.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE